

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE CLERMONT-FERRAND

ABONNEMENT ANNUEL 15 F

Tél. 92-97-11 Postes 260 et 263

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, HAUTE-VIENNE, PUY-DE-DOME)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Cité Administrative d'Assas, rue Pélissier,
CLERMONT-FERRAND.

C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5.503.17

BULLETIN N° 31 d'AVRIL 1963 -

VALABLE POUR LES DEPARTEMENTS de l'ALLIER - du CANTAL - de la CREUSE - de la HAUTE-LOIRE et du PUY-DE-DOME

A V E R T I S S E M E N T S.-

A R B R E S F R U I T I E R S

TAVELURE DU POMMIER.-

Les premières projections d'ascospores (spores en provenance des périthèces, organes de conservation de cette maladie pendant l'hiver) ont eu lieu, dans la nature, avec les dernières pluies.

Actuellement, des contaminations sont donc possibles sur les variétés ayant atteint ou dépassé le stade C 3 (voir au verso le tableau des stades-repères).

Ces variétés doivent être traitées dès que possible.

Dans les autres vergers, il importera de mettre en place le premier traitement dès que les bourgeons atteindront ce stade.

TAVELURE DU POIRIER.-

Effectuer un traitement sur tous les Poiriers.

CECIDOMYIE DES POIRETTES.-

Dans les vergers où des dégâts sont à craindre (après la nouaison, petites poires déformées contenant de nombreux vers), effectuer un traitement soigné (ce traitement peut être combiné avec celui dirigé contre la Tavelure).

Clermont-Ferrand, le 12 Avril 1963.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles
A. LECLERC.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
P. DENIZET.

P67

Imprimerie de la Station de CLERMONT-FERRAND

Directeur-Gérant : L. BOUYX.

Tirage n° 450 du 12 Avril 1963 - 1.500 exemplaires - ABONNEMENT 1963 - Expédition n° 3.

TABLEAU N°2 STADES-REPERES DU POMMIER

bourgeon proprement dit

A B C C_3 D

bouton de la fleur

D D E E_2 F

type sans et avec feuilles développées

fleur

F F_2 G H

ovaire et fruit

H I J